

## Suivi du frelon asiatique en Suisse

(Septembre/Octobre 2022)

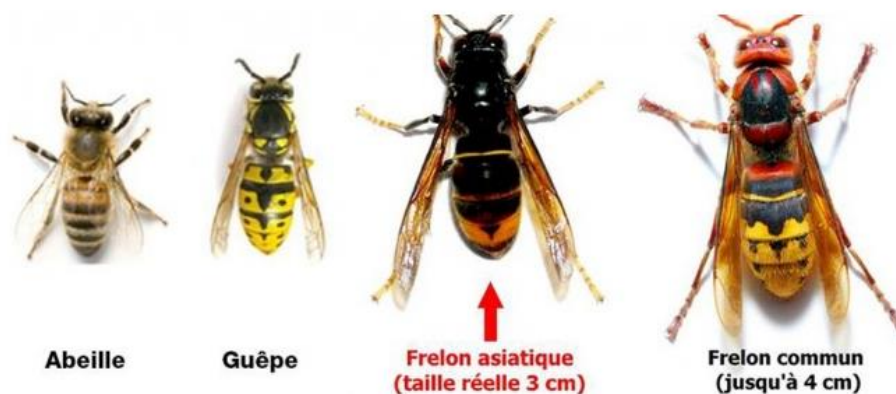
Pour quantifier l'étendue de la propagation du frelon asiatique et détecter les nids, l'aide des apiculteurs est demandée. **Les données sensibles (nom, prénom, téléphone et localisation du rucher) seront traitées confidentiellement, et ne seront donc pas publiées/partagées avec des tiers.**

Pour la période du 26.09.2022 au 09.10.2022, nous demandons l'aide des apiculteurs pour observer les alentours de leur rucher afin d'éventuellement détecter la présence du frelon asiatique. Il est conseillé d'observer plutôt à l'avant des ruches, pendant la journée aux heures les plus chaudes et idéalement ensoleillées. L'observation doit durer au minimum 30 minutes bien qu'une voir deux heures d'observation soit idéal.

Le nom, prénom de l'apiculteur, un numéro de téléphone ainsi que la localisation du rucher sont requis. Il est important de relever la date du jour, l'heure du début et l'heure de la fin, ainsi que la durée de l'observation et si possible la météo lors de l'observation (température, ensoleillement, etc..). Relever la présence du frelon européen (FE) et si possible le nombre de ses visites et surtout **relever la présence du frelon asiatique (FA) et si possible le nombre de ses visites.** Afin de confirmer qu'il s'agit bien du frelon asiatique, une photo du spécimen est demandée. Le plus simple est de tuer un individu et prendre ensuite la photo. **Attention, il serait contre-productif de tuer tous les frelons asiatiques présents au rucher.** En effet, c'est grâce aux spécimens vivants que nous pouvons ensuite retrouver le nid.

Le vol du frelon européen est très désordonné, il aura tendance à visiter plusieurs ruches de manière aléatoire. Le vol du frelon asiatique est beaucoup plus ordonné, il se poste en général devant une ruche et attend en vol stationnaire la sortie de ses proies.

Pour rappel :



S'il y a un doute quant à l'espèce de frelon, merci de le signaler sous « remarques ».

En cas de suspicion de frelon asiatique, veuillez informer immédiatement apiservice via l'adresse e-mail [info@apiservice.ch](mailto:info@apiservice.ch) et fournir une photo comme preuve. Le tableau des observations est à retourner soit par email à l'adresse [l.humair@cabi.org](mailto:l.humair@cabi.org) soit par voie postale à l'adresse :

CABI

Lauréline Humair

Rue des Grillons 1

2800 Delémont

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration !

